

Conseil Municipal du 2 Avril 2015

Présents : Bruno Girard – Sylvie Guisset – Antonio Dionosio – Jean-Louis Poletti – Claire d’Agostino — Philippe Marce – Pascale Marion – Catherine Molard — Frédéric Seguin - Jocelyne Moulin - Bruno Degenetais

Absent(s) : Valérie Bressand
Stéphanie Nosi
Jean-Yves de Montgolfier

Extérieure(s) : monsieur SERPOLLIER

Secrétaire de séance : David CHAUMEIL

Ordre du jour :

- Validation du Budget 2014
- Vote Augmentation Impôts
- Proposition Budget 2015

Reprise du Conseil municipal du 23 mars suite à la validation par la Trésorerie de Pélussin des comptes et proposition de hausse des taux d’imposition ;

A/ Bilan budget Communal 2014

Le budget de la commune se divise en 2 sections :

- Budget Fonctionnement
- Budget Investissement

Avec pour chacun des recettes et des dépenses.

Fonctionnement :

Recettes :	426 044,46€
Dépenses :	363 492,97€
Solde Bénéficiaires :	62 551,49€

Investissement :

Recettes :	351 996,16€
Dépenses :	482 832,67€
Solde Bénéficiaires :	130 836,51 €
Report Déficit année 2013	238 221,46
Solde Déficitaire :	130 836,51 €
Reste à réaliser :	
Dépenses :	51 946,00€ (travaux prévus mais pas encore réaliser en 2014)
Recettes :	201 580,00€ (subvention accordées mais pas encore perçues)
Solde Final Bénéficiaires :	42 249,05€

Délibération n°1 :

Le conseil doit voter l'approbation des comptes de Gestion 2014.

→ Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2 :

Affectation des résultats bénéficiaire du compte fonctionnement au compte investissement

Le conseil doit voter l'approbation de l'affectation des 62 551,49 du fonctionnement à l'investissement.

→ Adoptée à l'unanimité.

C/ Proposition du Budget 2015

1/ Imposition

La baisse des dotations impacte directement le budget de notre commune. Les chiffres réels seront communiqués seulement courant avril. Au vue de la présentation du budget 2015 il apparait que le budget est équilibré mais très fragile car aucun imprévu n'est envisageable.

Il faut donc trouver des capacités de financement autres : hausse impôt afin de parer à d'éventuels imprévus (enneigement...) et autofinancement pour entretien bâtiments communaux.

Une Proposition de hausse d'impôts est faite sur la base de :

- Taxe Habitation 10.15% actuel proposé à 11%
- Taxe Foncière sur Bâti 11.52% actuel proposé à 12.52%
- Taxe Foncière sur non Bâti 35.88% actuel proposé à 35.88% = inchangé

Ce qui génèrera une capacité de financement de l'ordre de : 23 616,00€

Délibération n°1 :

Proposition de hausse de taux de la taxe d'habitation de 10,15% à 11%.

→ Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2 :

Proposition de hausse de taux de la taxe foncière de 11,52% à 12,52%.

→ Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°3 :

Proposition de maintenir le taux de la taxe foncière non bati à 35,88%

→ Adoptée à l'unanimité.

2/ Budget Primitif (Voir annexe BP 2015)

Les propositions de budget 2015 incluant les hausses d'impôts validées ci-dessus sont les suivantes :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT :	432 943 €
BUDGET D' INVESTISSEMENT :	368 989 €

Délibération :

Approbation du budget 2015.

→ Adoptée à l'unanimité.